



Résolution du conseil communal du 20 mars 2018

Le Conseil,

- Octroie un supplément de prime de fin d'année
- Approuve la convention d'occupation de la buvette du stade Adrien Bertelson
- Approuve la convention d'occupation à titre précaire et à durée déterminée pour l'abri-buvette avenue des Villas (parc de Forest)
- Approuve la location de l'immeuble rue Marguerite Bervoets 1-5
- Approuve le renouvellement du règlement pour les redevances relatives aux repas scolaires, boissons, natation et frais de surveillance
- Emet un avis quant à 1 compte de fabrique d'église
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - Affaires juridiques – Taxe sur les antennes relais, pylônes et mâts de mobilophonie – Article 3 du rôle rendu exécutoire le 22 novembre 2007 par le collège échevinal – Arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles du 20 juin 2017 rendu dans l'affaire inscrite au rôle sous le numéro 2010/AR/2818 opposant la commune de Forest à la SA ORANGE BELGIUM (anciennement SA MOBISTAR) - Arrêt défavorable à la commune – Consultation d'un avocat à la Cour de cassation sur les chances de succès d'un pourvoi en cassation et, le cas échéant, selon la portée de l'avis, introduction d'un pourvoi en cassation – Désignation d'un avocat à la cour de cassation. Maître Paul-Alain FORIERS
 - Affaires juridiques – Taxe sur les antennes relais, pylônes et mâts de mobilophonie – Article 4 du rôle rendu exécutoire le 2 mai 2007 par le collège échevinal – Arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles du 19 septembre 2017, rendu dans l'affaire inscrite au rôle sous le numéro 2010/AR/1405, opposant la commune de Forest à la société anonyme de droit public PROXIMUS (anciennement dénommée BELGACOM) - Arrêt partiellement défavorable à la commune – Consultation d'un avocat à la Cour de cassation sur les chances de succès d'un pourvoi en cassation et, le cas échéant, selon la portée de l'avis, introduction d'un pourvoi en cassation - Désignation d'un avocat à la Cour de cassation. Maître Isabelle HEENEN
 - Affaires juridiques – Bien sis 52 avenue Brugmann à Forest – Recours au Conseil d'Etat contre la décision du collège échevinal du 13 juillet 2017 d'adopter un nouveau permis – Désignation d'avocat. Maître Philippe COENRAETS
 - la révision de l'estimation et le mode de financement de la construction d'une école francophone au Bempt
 - le remplacement de la chaudière (et accessoires) de la conciergerie de l'école 9/10 et admet la dépense
- Autorise le collège à confirmer l'intervention de la commune devant le Conseil d'Etat pour le réaménagement de la rue Berkendael
- Approuve les termes de la charte concernant l'opération "Carrefour des Générations" établie par "Courants d'Agés" asbl
- Dépose, dans le cadre de la mise en œuvre du projet ABY, une demande de subvention auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'ensemble du projet de Pôle Culturel
- Modifie le budget extraordinaire 2018 pour le CQPPL et la Politique de la Ville
- Entend 6 interpellations de conseillers communaux
- Accorde 3 disponibilités

- Accorde 8 interruptions de carrière
- Octroie 4 congés
- Nomme 1 enseignant
- Désigne 1 directeur
- Met 1 agent en disponibilité
- Octroie 3 pensions
- Remplace la secrétaire communale pendant son absence du 23 mars au 08 avril 2018
- Poursuit en justice le recouvrement d'une créance
- Remplace 3 mandats